

SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE

RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE FINANCIER 1975/76

I OBJECTIFS ET PROGRAMMES

Le Service de l'aménagement de la faune est chargé d'assurer le maintien et l'amélioration des ressources fauniques du territoire québécois en recherchant l'équilibre écologique du milieu et en assurant une utilisation rationnelle de ces ressources.

Le maintien et l'amélioration des ressources fauniques nécessitent l'inventaire et l'aménagement du territoire ainsi qu'une réglementation appropriée. Comme aboutissement logique aux inventaires, le service a aussi mandat l'amélioration des populations fauniques afin d'obtenir des résultats concrets à partir d'actions favorisant la multiplication de chacune des espèces utiles, l'introduction d'espèces favorables, le contrôle des espèces nuisibles, l'amélioration de l'habitat naturel et la création artificielle d'un milieu plus adéquat pour le besoin des espèces fauniques. Parallèlement, le service doit s'assurer que le public est bien informé sur la faune du Québec et sur ses valeurs afin de l'inciter à la bien connaître, la mieux conserver et l'utiliser de façon rationnelle.

II BUDGET

Le montant net du budget du Service de l'aménagement de la faune a été de \$2,085,400.00 en 1975-76. Il couvre deux éléments au programme 01 du ministère lequel est le maintien et l'amélioration de la faune. Le budget a été utilisé en son entier par les unités administratives qui composent le service.

Du montant total \$1,941,900.00 ont été consacrés aux activités d'inventaire, de soutien et de gestion tandis que le reste \$143,500.00 l'a été pour l'amélioration de la faune.

Au chapitre des immobilisations, le service a investi \$35,700.00 dans des projets qui ont été réalisés ou supervisés avec l'aide du Service du génie du ministère.

III REALISATION ET FONCTIONNEMENT

Les activités courante du Service de l'aménagement de la faune se sont poursuivies dans les huit (8) districts de l'aménagement où le service était présent en 1975-76. Le district du Saguenay-lac St-Jean a été établi sur une base permanente au cours de cette même année.

Les principaux travaux ont consisté à inventorier les populations fauniques, terrestres, aquatiques et ailées, à vérifier les conditions de l'habitat (lacs, cours d'eau, frayères et ravages) et à mesurer la récolte, principalement dans les parcs et réserves. Ces connaissances se sont ajoutées aux données déjà en main et ont permis de mieux gérer nos ressources fauniques sur l'ensemble du territoire québécois.

Les principales réalisations qui ont concerné généralement tous les districts du service sont rapportées sous les entêtes suivants. Certaines réalisations particulières à certains districts et divisions sont mentionnées sous les entêtes de chacun.

- Statistiques de chasse et de pêche

La cueillette de statistiques de pêche sportive ainsi que l'opération de stations de cueillette de données biologiques à l'occasion de la chasse au petit et au gros gibier ont fait partie en 1975-76 des activités générales réparties un peu partout dans la province, mais principalement dans les parcs et réserves.

- La chasse contrôlée de l'orignal

La chasse contrôlée de l'orignal s'est poursuivie dans les neuf (9) réserves et parcs suivants: La Vérendrye, Mont-Tremblant, Mastigouche, Haute-Mauricie, Saint-Maurice, Portneuf, Laurentides, Matane, Dunière. L'exploitation contrôlée de ce gibier a permis à nouveau à nos biologistes de la faune d'effectuer de précieuses observations sur l'orignal et son comportement à l'occasion de la chasse.

- Règlements de chasse et de pêche

En 1975-76 de nouveaux règlements de pêche sportive ont été mis en vigueur. Ces changements visaient à assurer une exploitation plus rationnelle des poissons sportifs et une meilleure protection des espèces à la période de la fraie.

Des modifications importantes ont été apportées particulièrement aux règlements de la chasse à l'orignal pour 1975 dans certaines zones de chasse à la suite d'une étude qui a permis d'évaluer l'exploitation de ce gibier en fonction des derniers critères et résultats des quatre (4) saisons précédentes.

- Contrôle des prédateurs

Un programme de contrôle des prédateurs du Cerf de Virginie s'est poursuivi dans le voisinage des principaux ravages de cet ongulé de l'Outaouais, du nord de Montréal et des Cantons de l'Est. De plus, le Service de l'aménagement de la faune a participé conjointement avec le Ministère de l'agriculture au contrôle des prédateurs des animaux de la ferme et des cultures dans toutes les régions du Québec.

- Inventaire du gros gibier

Les inventaires aériens ont été réalisés principalement sur les territoires fréquentés par le Cerf de Virginie et l'orignal où des problèmes particuliers sont survenus à la suite de l'exploitation de ces gibiers ou à l'occasion de coupes forestières dans des régions importantes. Les inventaires aériens ont été généralement complétés par des vérifications au sol à l'occasion de relevés aux périodes les plus critiques au cours de l'année.

- Fiche du gros gibier

L'enregistrement du caribou, de l'orignal et du Cerf de Virginie s'est poursuivi à travers toute la province en collaboration avec des agents de conservation du Service de la conservation de la faune à l'aide de la fiche du gros gibier. Les renseignements recueillis sur cette fiche ont permis d'obtenir pour tous les animaux morts des renseignements qui guident les biologistes de la faune dans l'étude des populations de ces importants cervidés.

- Ensemencement de poissons

Dans les plans d'eau où les conditions biologiques ont été jugées adéquates à la suite de diagnoses écologiques, des stocks de poissons ont été maintenus et améliorés par des ensemencements faits avec des poissons produits dans les stations piscicoles du ministère ou provenant de plans d'eau naturels. Dans tous les districts où des ensemencements ont lieu, des études sont poursuivies en vue de mieux évaluer les ensemencements de poissons afin d'améliorer nos connaissances et de faire de meilleurs aménagements. Les données relatives aux en-

semencements apparaissent en détail dans le rapport annuel du Service des piscicultures.

- Passe-migratoires et frayères

En 1975-76 nous avons préparé un projet de construction d'une passe-migratoire au lac Savane dans le parc des Laurentides et nous avons procédé à la construction d'un bassin de rétention de poissons dans ce même parc.

Dans les parcs Mastigouche, St-Maurice et Papineau-Labelle nous avons apporté des améliorations à des ruisseaux à truites mouchetées et à des frayères fréquentées particulièrement par l'ouananiche.

Nous avons débuté l'aménagement de la rivière aux Pins afin d'améliorer les conditions de la fraie du grand brochet à cet endroit.

Nous avons complété des travaux d'aménagement à la frayère au grand brochet située sur le ruisseau Pélissier, tributaire du lac McGregor.

- Aménagement forestier

Généralement l'aménagement de l'habitat pour la faune terrestre se fait en collaboration avec le Ministère des terres et forêts par l'imposition de restrictions sur les permis de coupes forestières dans les ravages de gros gibiers.

Ces restrictions permettent la création d'ouvertures favorables à l'accroissement de la disponibilité de la nourriture et favorisent le rajeunissement des peuplements, ce qui assure à la fois le maintien de la qualité de l'habitat du gros gibier.

- Aménagement de marécages

En 1975-76, à Thurso, sur les bords de l'Outaouais, nous avons procédé à l'aménagement d'un marécage à canards.

- Contrôle de poissons nuisibles

A plusieurs plans d'eau il est nécessaire d'effectuer un contrôle partiel ou total des espèces de poissons nuisibles. Ces aménagements ont pour but d'éliminer la compétition et la prédation à l'égard des espèces d'intérêt sportif et récréatif.

- Participation à divers travaux dont ceux de comités, d'ateliers etc.

Plusieurs biologistes de la faune ont participé à différentes activités ou groupes de travail dont les plus importants sont les suivants:

- . Northeast deer study group, tenu à Québec
- . Atelier de travail sur la truite mouchetée, tenu à Stevens Point
- . North american moose workshop, tenu à Terre-Neuve
- . Congrès de l'ACFAS, tenu à Moncton, Nouveau Brunswick
- . Northeast fish and wildlife conference, tenu à Hershey, Pensylvanie
- . Restructuration du nouveau Ministère du tourisme, des loisirs et des parcs
- . Comité sur la réglementation des espèces de salmonidés exotiques au Québec et des autres espèces de poissons dont l'élevage est permis
- . Comité d'études sur l'exploitation de l'orignal
- . Conseil du saumon de l'Atlantique
- . Participation avec les groupes de travail du ministère en relation avec les Unités d'aménagement et les Sociétés d'aménagement et de conservation
- . Cours aux agents de conservation à l'Institut de police du Québec à Nicolet
- . Membre de jury lors des concours de recrutement de biologistes de la faune et de techniciens de la faune pour la Commission de la fonction publique
- . Kiosques du ministère, section faune, dans les différents centres de la province
- . Film sur les travaux des biologistes du service, préparé en collaboration avec l'Office du film du Québec.

- Écusson "Collaboration 1975"

Depuis 1970, les chasseurs, les pêcheurs et plusieurs autres sportifs qui contribuent aux travaux d'aménagement et de recherche sur la faune du Québec, entrepris par les biologistes du service, peuvent recevoir un écusson qui témoigne de façon tangible leur collaboration. En 1975, près de 15,000 de ces personnes se sont méritées cet écusson à titre de collaborateur qui par leur effort ont contribué à l'avancement des travaux sur la faune du Québec.

- Rapports et publications

Chaque année le personnel technique et scientifique est appelé à préparer de nombreux rapports à la suite de leurs travaux sur le terrain et en laboratoire. Ils sont publiés dans certaines revues scientifiques et spécialisées, dans les publications sur la faune du Québec soit les séries: bulletins, travaux en cours, rapport technique et rapport spécial. A l'intention des pêcheurs sportifs et des nombreuses personnes intéressées à des plans d'eau en particulier, plusieurs cartes bathymétriques sont préparées et publiées.

DISTRICT BAS ST-LAURENT-GASPESIE

Le projet de relocalisation des aires d'hivernement des ongulés dans le district a permis d'inventorier plus de 3,496 mi.ca., soit tout près de 2,237,440 acres de territoire forestier au printemps 1975. Ces relocalisations par voie des airs ont été exécutées dans le but de fournir au Ministère des terres et forêts des renseignements adéquats pour la prescription de coupes forestières afin de sauvegarder les aires d'hivernement du cerf de Virginie en particulier.

Pour chacune des cinq (5) unités de gestion de la région administrative, des recommandations élaborées ont été formulées pour la sauvegarde des habitats fauniques à l'occasion de la préparation par le Ministère des terres et forêts des plans de gestion qui devaient tenir compte de l'utilisation intégrée et optimale de toutes les ressources de la forêt.

Dans le plan d'aménagement du parc de la Gaspésie comportant des modifications de limites ainsi qu'un zonage basé sur des critères de conservation de paysages et des potentiels récréatifs et fauniques, la sauvegarde des caribous était un élément important pour la détermination des nouvelles limites ainsi que pour le choix des zones de conservation. Un projet conjoint avec l'ODEQ a été réalisé: il s'agit de la détermination de l'aire de distribution du caribou dans le parc de la Gaspésie et ce, en fonction de l'utilisation optimale de la matière ligneuse. La première partie de ce projet fut réalisée à l'automne par le marquage de 25 caribous au moyen de radio-émetteur permettant de suivre les déplacements de ces caribous par télémétrie. Cinq (5) autres caribous ont été également étiquetés avec collier seulement. Le projet se terminera au printemps 1976.

Une population de coyotes (Canis latrans) fut localisée dans la région de Tourelle en Gaspésie. Une extension d'aire de distribution de cette espèce animale du Québec fut rapportée.

Une première évaluation de l'importance de la pêche sportive ou récréative sur les quais de la péninsule Gaspésienne a été effectuée au cours de l'été. A partir de ces données un calendrier de l'arrivée des différentes espèces de poissons sera établi à l'intention des touristes pêcheurs qui fréquentent la péninsule tout au cours de la saison estivale. Les

renseignements compilés à date sont des plus intéressants et dès que la deuxième partie du projet sera complétée en 1976 une autre facette des activités touristiques qui fascinent les amateurs de pêche tant locaux qu'étrangers dans cette région du Québec sera connue.

La migration du saumon Atlantique anadrome a été observée et les saumons ont été comptés aux endroits suivants:

- . passe-migratoire de la rivière Matane: 2,430 saumons
- . stations de piégeage sur la rivière Métis: 224 saumons
- . passe-migratoire de la rivière Madeleine: 183 saumons.

DISTRICT SAGUENAY-LAC ST-JEAN

"L'Opération ouananiche" a permis d'obtenir des prélèvements anatomiques sur plus de 1,931 spécimens pour lesquels 266 pêcheurs ont contribué. Ces résultats associés à ceux obtenus par le fonctionnement des passe-migratoires des rivières Chamouchouane, Au Saumon et Mistassini nous ont permis d'accroître nos connaissances sur la dynamique des populations de ouananiche du lac St-Jean.

L'introduction d'une population de ouananiche au lac Kénogami s'est poursuivie cependant que de nombreuses présences intéressantes en provenance de ce même lac nous ont été rapportées par le biais des opérations ouananiche.

La mise en opération d'une nouvelle passe-migratoire sur la rivière Mistassini a permis de faciliter la migration de plus de 135 géniteurs en amont de la 5e Chute.

Des études de croissance sur des populations de ouananiche, de doré jaune et de grand brochet ont été réalisés cependant qu'un inventaire de la rivière A Mars a été effectué en vue d'évaluer les possibilités d'y établir une population de saumon.

Un mémoire a été préparé pour démontrer l'importance de la ouananiche de la rivière Chamouchouane comme territoire reproducteur de la ouananiche du lac St-Jean en relation avec l'implantation d'une usine de pâtes et papiers Kraft à St-Félicien.

Dans la réserve de Chibougamau, des inventaires de lacs se sont poursuivis dans le but de confectionner un plan directeur d'exploitation des différentes ressources de cette réserve. Des travaux d'aménagement tel que le contrôle des poissons nuisibles et l'ensemencement de truites mouchetées y ont également été effectués.

Des travaux d'inventaire des populations d'orignal ont été réalisés dans la section sud de la réserve Chibougamau en vue de déterminer les possibilités d'y instaurer une chasse contrôlée.

Des parcours de tambourinage ont été effectués afin de déterminer la densité des populations de gélinottes huppées au printemps, cependant qu'à l'automne un recensement de chasse à cette même espèce était réalisé dans un secteur du district.

DISTRICT DE QUEBEC

L'inventaire ichtyologique et physico-chimique d'un secteur du fleuve St-Laurent commencé en 1972 s'est poursuivi dans la partie comprise entre Grondines et Donnacona. Des données ont été recueillies à 50 stations et 29 espèces de poissons ont été observées dont la perchaude, le doré jaune et le grand brochet.

Des stations itinérantes de cueillette de données biologiques à l'occasion de la chasse au gros gibier ont été opérées sur la rive sud. Dans le but de fournir des recommandations particulières au Ministère des terres et forêts pour les principaux ravages de cerfs de Virginie des comtés de Kamouraska et de Témiscouata, des inventaires aériens des aires hivernales de cet ongulé ont été complétés et des observations au sol ont été effectuées en même temps.

Un projet d'aménagement dans le secteur de Charlevoix a été préparé en vue d'être réalisé avec la collaboration de l'OPDQ. L'inventaire des frayères à truites mouchetées s'est poursuivi sur la rive sud du St-Laurent.

Plusieurs diagnoses écologiques ont été complétées dans la réserve de Portneuf et dans le parc des Laurentides. A ces deux endroits, des statistiques de pêche furent recueillies sur tous les plans d'eau exploités pour la pêche sportive.

Plusieurs ensemencements de poissons ont été effectués dans des plans d'eau publics ainsi que dans les parcs et réserves du district. Dans le parc des Laurentides des truites mouchetées indigènes produites dans les lacs du parc ont été ensemencées. Des études sur l'évaluation des ensemencements de poissons sont en cours.

En prévision de la construction d'une passe-migratoire au lac Savane dans le parc des Laurentides, des plans et devis ont été préparés. Cette passe-migratoire favorisera la migration de la truite mouchetée vers le lac Savane.

Vingt rapports techniques ont été préparés et complétés par les équipes du district.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Les inventaires aériens des ongulés ont permis de couvrir les basses-terres de la plaine du St-Laurent ainsi que la vallée immédiate du St-Maurice. On a noté que les populations de cerfs de Virginie se sont avérées des plus restreintes.

Un inventaire aérien de l'orignal dans le parc Mastigouche a été effectué en vue de déterminer les sites préférentiels pour les ravages d'hiver pour cet ongulé. Ces données serviront aux biologistes lorsqu'il s'agira d'établir les quotas de chasse.

Une pêche expérimentale a été effectuée sur la rivière St-Maurice en collaboration avec les Services de protection de l'environnement afin d'analyser la présence des métaux lourds et des pesticides dans les poissons. Une pêche expérimentale a aussi été effectuée au réservoir Gouin afin de connaître la teneur en mercure dans la chair du doré jaune et du grand brochet qui faisaient jadis l'objet d'une pêche commerciale.

Une carte des lacs publics de la Mauricie a été préparée afin d'être éventuellement publiée à l'intention des pêcheurs qui fréquentent cette région. Le recensement de la pêche au poulamon dans les rivières Ste-Anne et Batiscan a été poursuivi. Tout indique que pour une seconde année il y a une légère diminution dans la montée du poulamon dans la rivière Ste-Anne et une absence presque complète de ce poisson dans la rivière Batiscan.

Divers travaux ont été poursuivis sur la ouananiche telle une étude de sa croissance et de son alimentation, ainsi qu'une étude de ses frayères sur le lac au Sorcier et ses tributaires dans le parc Mastigouche. D'autres travaux pour favoriser le repeuplement de truites mouchetées ont été entrepris tels que le creusage de fosses artificielles et un barrage. La survie en nature de diverses lignées de truites mouchetées ont été étudiées au moyen d'étiquetages et de captures.

Une étude sur l'effet des coupes forestières sur l'habitat de l'orignal ainsi que sur la faune aquatique a été entreprise. La dynamique des populations de lièvres et de perdrix ainsi qu'un inventaire de leurs populations ont été effectués afin de mieux établir les saisons de chasse à ces gibiers dans les parcs du district.

DISTRICT DES CANTONS DE L'EST

En 1975 les travaux ont été intensifiés dans le but d'améliorer l'habitat pour la faune et éventuellement de fournir davantage de poissons et de gibiers aux amateurs de pêche et de chasse.

En poursuivant cet objectif, dix-huit (18) lacs et quatre (4) rivières ont été inventoriés et l'ensemencement de 313,000 poissons a favorisé l'amélioration de la pêche dans plusieurs plans d'eau de la région. L'évaluation d'ensemencements de truites a été effectuée et des modifications seront apportées dans certains cas. Il faut également souligner la participation de onze (11) associations de chasse et de pêche à l'élevage de la truite pour fins d'ensemencement dans les lacs publics.

L'inventaire aérien du chevreuil s'est poursuivi de façon à couvrir la région de Brôme-Missisquoi où 51 aires de petite superficie et trois (3) aires de moyenne superficie ont été localisées. Pour compléter les données, trois stations de cueillette de données biologiques furent en opération durant la saison de chasse.

L'aménagement de l'habitat du cerf de Virginie au parc du Mont-Orford s'est poursuivi durant quatre mois dans le cadre du programme des initiatives locales (PIL).

De plus, les programmes de contrôle des prédateurs de la faune sauvage, particulièrement le cerf de Virginie, et des animaux de la ferme ont été maintenus. Ces contrôles ont permis la capture de 125 coyotes et 49 chiens errants dont les carcasses ont été remises au département de biologie de l'Université de Sherbrooke pour fins d'études dont les résultats serviront aux aménagistes de la faune

Treize rapports techniques ont été préparés et complétés au cours de l'année.

DISTRICT DE MONTREAL

Les problèmes d'impact écologique ont absorbé une partie importante du travail des équipes du district. Ils concernaient particulièrement des cas de construction de route, de remblayage, d'aménagement de territoires, de drainage, etc. Des rapports ont été rédigés pour démontrer les actions néfastes de ces travaux d'une part et d'autre part proposer des solutions pour conserver un meilleur milieu pour la faune.

Plusieurs études ont été entreprises à même les données qui étaient en dossier. Plusieurs rapports ont été complétés et publiés tandis que d'autres le seront au cours de l'année prochaine. Le plus important est le rapport spécial no 4 qui s'intitule: "Cartes de répartition géographique des espèces de poissons au sud du Québec d'après les inventaires ichtyologiques effectués de 1963 à 1972".

Plusieurs projets d'aménagement ont été préparés ou réalisés. Il s'agissait du contrôle des eaux dans plusieurs marécages afin d'améliorer la nidification des oiseaux aquatiques, la reproduction des mammifères aquatiques ainsi qu'une meilleure production des frayères d'espèces de poissons dites d'eau chaude. Le projet d'aménagement de la baie Lavallière est de première importance. Le marécage de Thurso sur les bords de la rivière des Outaouais et l'embouchure de la rivière Aux Pins sont les deux principaux endroits aménagés.

L'aménagement d'une passe-migratoire sur la rivière Cachée, tributaire du lac Tremblant a permis de contrôler les populations de ouananiches qui fréquentent les frayères.

Une contribution importante a été apportée par les équipes du district dans le cadre du projet d'étude de la Mission St-Laurent, et de celui de la Régularisation des eaux de la région de Montréal.

On doit aussi souligner la réalisation de l'important rapport traitant de "Méthodes de pêche expérimentale en eau douce, à l'usage du biologiste et du technicien de la faune".

DISTRICT DE L'OUTAOUAIS

Des inventaires aériens et terrestres du gibier et de son habitat, des diagnoses écologiques de plans d'eau et des observations de frayères ont permis d'accroître les connaissances sur le potentiel faunique de la région et ont mené à l'identification de certains facteurs nécessitant des interventions au niveau de la réglementation ou sous forme d'aménagements de populations et de son habitat.

Suite à l'aménagement d'une frayère artificielle pour la truite mouchetée au lac Vert près de Val des Bois, une étude a été entreprise pour déterminer le taux d'éclosion des oeufs déposés dans ce milieu en comparaison avec le fond naturel utilisé par la truite mouchetée auparavant. L'inventaire des frayères de poissons d'intérêt sportif et la détermination des dates de reproduction de ces espèces de poissons ont été poursuivis. Dans le cadre de ce projet, plus de vingt frayères ont été visitées et des observations ont été effectuées sur les truites mouchetées, les truites grises, la ouananiche et le corégone.

Une nouvelle méthode d'inventaire aérien de l'original a été mise à l'essai dans les zones de chasse F₃ et F₄ afin de mieux préciser la densité de la population de cette espèce dans les zones fortement exploitées. Un document illustrant le potentiel faunique de l'Outaouais et proposant des restrictions de coupes forestières en vue de la conservation et l'amélioration a été préparé.

Un projet d'évaluation des résultats des ensemencements de poissons a été mis en marche.

Des aménagements physiques ont été réalisés pour la fraye du grand brochet au lac McGregor et pour la fraye de la truite mouchetée dans le parc de Papineau-Labelle. Des communications scientifiques préparées à partir des travaux effectués dans le district ont été présentés en plusieurs occasions afin de faire connaître au monde scientifique les travaux réalisés.

DISTRICT DU NORD-OUEST

Des inventaires aériens de l'orignal ont été effectués dans le comté de Témiscamingue pour une superficie totale de 4792 km². Un inventaire aérien couvrant une superficie de 2200 km² a aussi permis de déterminer l'importance relative et la répartition de quelques îlots de cerfs de Virginie dans le sud du Témiscamingue.

Une septième station de recensement a été ajoutée au réseau déjà en opération durant les saisons de chasse précédentes. Ces stations ont permis de rejoindre un nombre record de chasseurs chanceux et de recueillir des informations précieuses sur les caractéristiques des populations d'originaux et de perdrix.

Des diagnoses écologiques ont été complétées pour neuf lacs publics de la région. Dans le domaine de la faune aquatique, la réalisation la plus importante fut l'inventaire et le recensement de pêche intensif de l'immense lac réservoir Kipawa d'une superficie de 351 km². Cette étude a permis de faire des recommandations précises pour éviter une trop grande détérioration de la qualité de la pêche sportive à cet endroit fort fréquenté par le doré jaune et la truite grise.

Des études et relevés supplémentaires relatifs au territoire de la réserve d'Aiguebelle ont été effectués pour orienter le développement et l'exploitation prochaine de ce territoire peu accessible et peu utilisé.

Une carte des "Lacs de pêche sportive dans le Nord-Ouest québécois", donnant certaines informations sur les espèces présentes dans les principaux lacs de la région a été mise à la disposition du public et distribué à plus de 10,000 exemplaires dès la première année de sa parution.

Une enquête relative au transport, à la vente et à l'utilisation de poissons-appâts a été effectuée auprès des pourvoyeurs de chasse et de pêche, des vendeurs de poissons-appâts ainsi que des pêcheurs sportifs. Suite à cette enquête une réglementation plus adéquate devrait être établie.

Participation à la formation de la première Association des trappeurs du Nord-Ouest.

DIVISION DES PERMIS

Le service doit émettre ou recommander l'émission des permis autres que ceux de la pêche et de la chasse sportive. Dans la majorité des cas, les démarches de renouvellement de permis sont examinées avec la collaboration des chefs de district du service. Plusieurs demandes de permis nécessitent une enquête approfondie afin de connaître le bon fondement de la demande. Dans tous les cas un avis est demandé aux chefs de district.

Cette division examine tout au cours de l'année la réglementation qui régit les permis et elle fait les révisions appropriées. Les permis de transport, de vente et d'ensemencement de poissons produits dans les piscicultures privées sont émis directement par les bureaux de district du service.

Les catégories et les nombres de permis émis et/ou recommandés à émettre apparaissent au tableau I.

DIVISION DES FOURRURES

Cette division a la responsabilité de l'émission et/ou de la révocation des divers permis reliés au prélèvement des fourrures, leur transformation et leur mise en marché, du contrôle et de la vérification des fourrures ainsi que de la cueillette des droits régaliens sur les fourrures utilisées dans la province.

La division opère principalement à partir des bureaux de Québec et de Montréal ainsi que de Rouyn.

Contrairement aux pronostics de l'été 1975, le prix moyen pour les peaux de fourrure obtenu sur les enchères publiques durant la saison, a subi une augmentation sur toutes les espèces, à l'exception du phoque (loup-marin) qui a connu une diminution de 13.5%.

Les espèces qui ont subi la plus forte augmentation sont les fourrures à long poil, tout particulièrement le lynx du Canada qui avait obtenu l'année précédente un prix record, soit \$110.00, et qui est passé cette année à \$210.00.

Le marché de la fourrure influence beaucoup les trappeurs. Dû aux pronostics de l'été 1975, l'effort pour le trappage a diminué, tout particulièrement pour le castor qui a connu une baisse de 20% sur le nombre d'animaux capturés. Néanmoins, dans les zones de terrains enregistrés pour fins de piégeage aux animaux à fourrure, les demandes pour la location de terrains vont en augmentant. Par conséquent, la liste d'attente est présentement assez considérable.

Depuis quelques années, une étude est menée sur l'exploitation des terrains enregistrés et comme conséquence plusieurs terrains ont été subdivisés. Un plus grand nombre de trappeurs ont été accommodés. Cette étude va se poursuivre dans les années à venir.

La baisse de la production de fourrures cette année, a occasionné une baisse de 19.8% du droit régalien.

Toutefois, dû à l'augmentation de la valeur commerciale par unité, la valeur totale a passé de \$4,234,498.30 à \$4,500,351.05, soit une augmentation de 5.9% (tableau II).

Le nombre de commerçants de fourrures a passé de 829 à 862 (tableau III) soit une augmentation de 3.8%. Pour ce qui est du nombre de permis de trappeurs émis dans les zones de terrains enregistrés il a été de 1,746.

IV STATISTIQUES ADMINISTRATIVES

- Effectifs

Les effectifs permanents du Service de l'aménagement de la faune étaient de 116 dont quatre (4) postes de direction supérieure, 37 professionnels, 51 techniciens et 24 employés de bureau et assimilés et se répartissaient comme suit:

. Direction	8
. District Bas St-Laurent-Gaspésie	8
. District Saguenay-lac St-Jean	6
. District de Québec	16
. District des Trois-Rivières	13
. District des Cantons de l'Est	4
. District de Montréal	26
. District de l'Outaouais	16
. District du Nord-Ouest	6
. Division des fourrures	13
	<hr/>
TOTAL	116

De plus, le service a employé plusieurs personnes à titre occasionnel sur différents projets. Ces employés étaient tantôt des professionnels, des techniciens, des ouvriers, des étudiants et des employés de secrétariat.

- Emission de permis etc.

Les tableaux suivants font connaître les catégories et le nombre de permis émis (tableau I), la valeur commerciale des fourrures sauvages (tableau II) et les permis de commerçants de fourrures (tableau III)

TABLEAU I: CATEGORIES ET NOMBRE DE PERMIS EMIS

Les catégories de permis émis par le ministère sur recommandations du Service de l'aménagement de la faune sont les suivantes:

. Pêche commerciale à divers poissons	110
. Pêche commerciale aux poissons-appâts	457

Les catégories de permis émis directement par le service sont:

. Capture de poissons et d'animaux à des fins scientifiques	141
. Garde d'animaux en captivité	56
. Contrôle d'animaux nuisibles	26
. Erection de grillage sur cours d'eau	3
. Permis de vente de poissons-appâts	11

TOTAL	804
-------	-----

TABLEAU II:

VALEUR COMMERCIALE DES FOURRURES SAUVAGES 1975-76

<u>ESPECE</u>	<u>NOMBRE DE PEAUX</u>	<u>REDEVANCE PAR UNITE</u>	<u>REDEVANCE TOTALE</u>	<u>VALEUR COMMERCIALE PAR UNITE</u>	<u>VALEUR COMMERCIALE TOTALE</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Castor	46,472	\$ 1.00	\$ 46,472.00	\$ 24.50	\$ 1,138,564.00	25.3 %
Renard rouge	14,831	0.25	3,707.75	53.00	786,043.00	17.5
Lynx du Canada	2,930	1.00	2,930.00	210.00	615,300.00	13.7
Rat musqué	161,208	0.10	16,120.80	3.25	523,926.00	11.6
Chat sauvage	17,866	0.25	4,466.50	18.50	330,521.00	7.3
Loup-marin	7,604	0.10	760.40	32.00	243,328.00	5.4
Martre	11,045	0.50	5,522.50	17.50	193,287.50	4.3
Loutre	2,549	1.50	3,823.50	65.00	165,685.00	3.7
Pékan	1,518	1.00	1,518.00	65.00	98,670.00	2.2
Renard blanc	2,328	1.00	2,328.00	39.00	90,792.00	2.
Vison	6,498	0.50	3,249.00	12.00	77,976.00	1.7
Loup	2,359	0.50	1,179.50	32.00	75,488.00	1.7
Renard croisé	691	0.25	172.75	92.00	63,572.00	1.4
Ours noir	1,298	1.00	1,298.00	35.00	45,430.00	1.
Ours polaire	41	5.00	205.00	700.00	28,700.00	} Moins de 1%
Lynx roux	197	0.50	98.50	58.00	11,426.00	
Renard argenté	125	0.50	62.50	45.00	5,625.00	
Belette	7,009	0.05	350.45	0.45	3,154.05	
Ecureuil	4,630	0.01	46.30	0.30	1,389.00	
Moufette	437	0.05	21.85	1.50	655.50	
Carcajou	3	0.40	1.20	145.00	435.00	
Renard bleu	8	1.00	8.00	48.00	384.00	1.2
	<u>291,647</u>		<u>\$ 94,342.50</u>		<u>4,500,351.05</u>	<u>100. %</u>

TABLEAU III:

PERMIS DE COMMERCANTS DE FOURRURES

ANNEE FINANCIERE 1975-76

FOURRURES REPASSEES:	417
MAGASIN RIVE NORD:	308
MAGASIN RIVE SUD:	50
AMBULANT RESIDANT:	72
AMBULANT NON-RESIDANT:	1
ENCHERES PUBLIQUES:	1
TEINTURIER:	4
APPRETEUR:	3
APPRETEUR & TEINTURIER:	6
	<hr/>
	862

SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE

